

GYMNET

NETTOYANT SPÉCIAL POUR L'ÉLIMINATION DES TRACES DE RESINES SUR LES SOLS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LES GYMNASES USAGES PROFESSIONNELS

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide limpide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 1060 g/l +/- 20 g/l
. RÉACTION CHIMIQUE	: Alcaline.
. pH PUR	: 14



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Miscible dans l'eau en toutes proportions.

Forte réserve d'alcalinité associée à des propriétés pénétrantes et émulsionnantes. Riche en matière active, économique

Nettoyant puissant pour l'élimination des résidus de résines sur les sols sportifs, les traces de résines sur les matériels et équipements de salles de gymnases (buts de hand-ball, panneaux supports de paniers de basket-ball, ballons, ...)

Particulièrement actif même sur fortes épaisseurs

Élimine également les traces de chaussures sur les sols sportifs (thermoplastiques, parquets, revêtements à base de résine, ...)

Saponifie et solubilise également les graisses solidifiées ou figées, d'origine végétales ou animales.

Dissocie et dégraisse sans efforts les agglomérats parvenus de fait à un degré de carbonisation élevé.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise dilué dans l'eau de préférence à la concentration de 1 à 10% par pulvérisation directement sur les surfaces à nettoyer

Laisser agir quelques minutes puis activer le nettoyage à l'aide d'une brosse ou d'une éponge humide, selon les surfaces et les épaisseurs à nettoyer.

Terminer par un rinçage complet à l'eau potable.

Renouveler l'opération si nécessaire dans le cas de très fortes épaisseurs particulièrement difficiles à éliminer.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.